



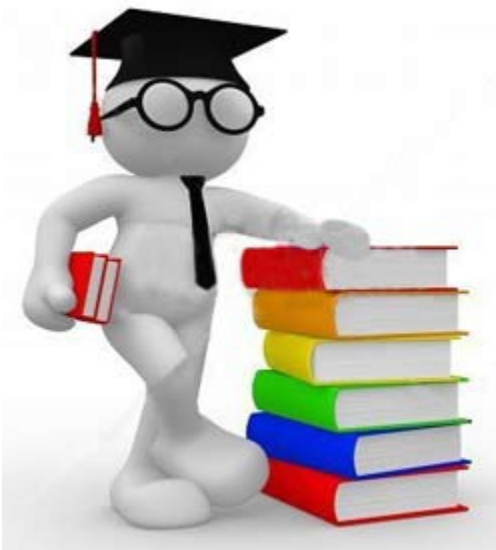
UN PAYS À FAIRE RÊVER



S
E
P
T
E
M
B
R
E



2
0
1
5



| Sommaire | |
|---|----|
| - Avoirs des québécois ne sont pas protégés | 2 |
| - Libéraux Québécois et la liste d'épicerie | 3 |
| - La Nation Québécoise se doit de voter BQ | 4 |
| - Les traces catastrophiques de l'Espagne | 5 |
| - Faits divers, naissances, citations | 6 |
| - Faits divers, naissances, citations | 7 |
| - Les rudes épreuves du français au Canada | 8 |
| - Les rudes épreuves du français, suite | 9 |
| - Description du logo | 10 |

Le journal des souverains de coeur

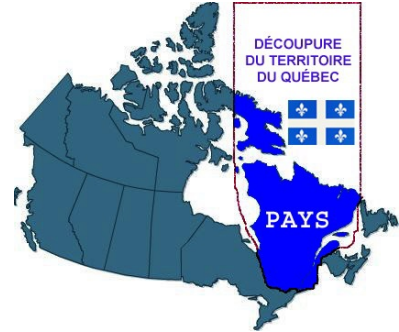
www.souverainetelasolution.com

Vol. 14 No. 8

Souveraineté La Solution inc.

Les avoirs des québécois ne sont pas protégés avec le parti Conservateur, NPD et encore moins les Libéraux, seul le Bloc Québécois peut le faire

Tous les québécois d'aujourd'hui vont-ils revivre ce que nos ancêtres ont vécu entre 1840 et 1927? Le sauvetage de toutes les manières, finances, etc., de toutes les provinces: payer le capital et intérêts du Haut Canada (Ontario) ainsi que la séparation des avoirs financiers restants du Bas Canada (Québec), ainsi que combler le manque financier pour le coût de son développement via la dette du Canada uni.

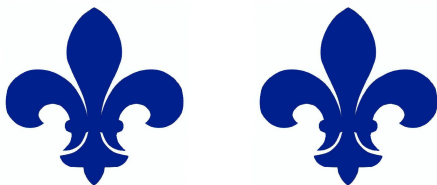


En 1867 à la signature de la confédération, dont le Québec a été impliqué mais n'a pas signé, le Nouveau-Brunswick voyait sa dette prise en charge par Ottawa capitale du Canada et son développement futur, où le seul membre de cette confédération à faire un surplus financier était le Québec, et en plus la population de cette dernière a été incluse dans les partages des avoirs financiers restants du Québec de 1840, l'Ontario avait plus de population de 1840 à 1867. Donc la dette et le développement des quatre provinces (l'Ontario, le Québec, le Nouveau-Brunswick, et l'Île-du-Prince-Édouard) étaient réunis, ceux de la Nouvelle-Écosse suivirent. En 1891, la confédération canadienne a accueilli la Colombie-Britannique en prenant en charge sa dette, le coût de la division de la carte de celle-ci en comtés fédéraux, en payant le coût du train de Calgary Alberta à l'océan pacifique, le salaire de ses députés et leur transport, et pour terminer sa population a été incluse dans le partage des avoirs financiers de 1840. Les dettes et développement du Manitoba et la Saskatchewan ont été inclus dans la dette du Canada. En 1905, l'Alberta étant prise dans un bourbier financier a joint la confédération canadienne en échange de sa dette et du coût de son développement. En 1927, la capitale de la confédération canadienne (Ottawa) avec l'appui de ses membres à l'exception du Québec, donna 50% du Labrador-Québec à Terre-Neuve.

Est-ce que notre bas de laine (Caisse de dépôts et de placements) qui a été fondé en 1963 au Québec pour stimuler l'économie québécoise et se donner du social, va servir encore pour sortir du marasme financier les autres provinces au lieu d'être utilisé pour nos propres besoins?

Comme dit le dicton: le passé est garant de l'avenir. Plus ça change, plus c'est pareil!

La seule issue c'est faire du Québec un pays et au plus tôt.



Équipe de Rédaction du journal

Éditeur: Compagnie Souveraineté La Solution inc.

Rédacteur en chef: André Desnoyers

Montage graphique: Jean Luc Messier

Programmeur: Jean Lussier

Souveraineté La Solution inc.

Libéraux Québécois et la liste d'épicerie

Le Québec contrôlé par des fédéralistes

Selon les dires d'un ancien politicien qui était entré la première fois en 1964, que son premier dossier qu'il avait à s'occuper, était celui des relations fédérales provinciales sur le déséquilibre fiscal.

C'est dire que le fédéralisme canadien n'a guère changé. Le déséquilibre entre le fédéral (Ottawa) et le Québec est fort simple, le fédéral excède systématiquement ses besoins (ce qui génère des surplus constants), alors qu'au Québec ce sont les besoins qui excèdent les revenus, (qui génèrent des déficits). Voici le déséquilibre fiscal tant décrié.

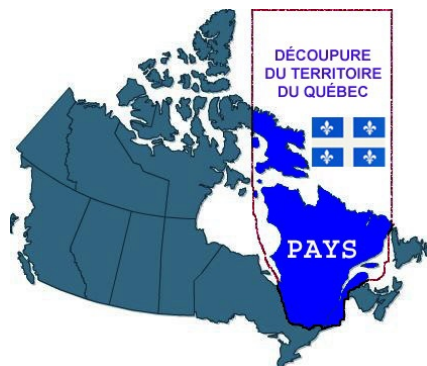
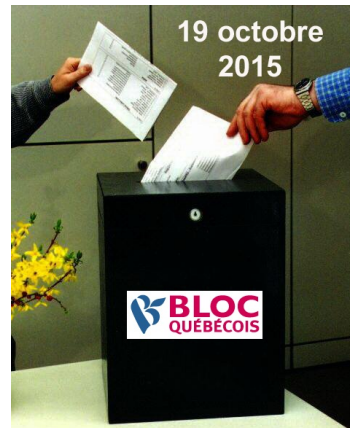
En effet pour des raisons politiques évidentes, le gouvernement fédéral ne demande pas mieux que d'utiliser ces surplus ou emprunter de l'argent sur le marché mondial pour intervenir dans tous les dossiers chauds où le Québec manque de ressources. Il se donne ainsi l'air d'un sauveur en aidant le Québec avec l'argent des québécois.

Tous les domaines les plus importants relevant du Québec ont fait l'objet d'une telle ingérence: la santé, l'enseignement supérieur, l'aide sociale, l'infrastructure provinciale et municipale, bourse, etc.

Comment peut-on corriger ce déficit fiscal? Ce n'est évidemment pas en permettant au gouvernement fédéral de dépenser encore plus d'argent dans les domaines qui relèvent du Québec. Car cela ne ferait que confirmer le déséquilibre que l'on veut corriger. Plus le gouvernement fédéral dépensera dans des domaines qui relèvent du Québec, plus il voudra conserver les surplus qui lui permettent de le faire. Et c'est là que l'on voit la bêtise absolue du gouvernement Libéral de Couillard qui supplie le gouvernement fédéral de dépenser encore plus d'argent dans l'éducation supérieure, la santé, etc., sous prétexte de corriger le déséquilibre fiscal.

En effet l'histoire a prouvé qu'il est impossible d'amender le Canada, à corriger le déséquilibre fiscal qui le favorise.

En réalité la seule manière de récupérer ses taxes et impôts et revenus de toutes sortes et de reprendre le plein contrôle de ses compétences, c'est de faire son indépendance. Car l'expérience que nous avons vécue, démontre hors de tout doute raisonnable qu'il est impossible de réformer le fédéralisme canadien.

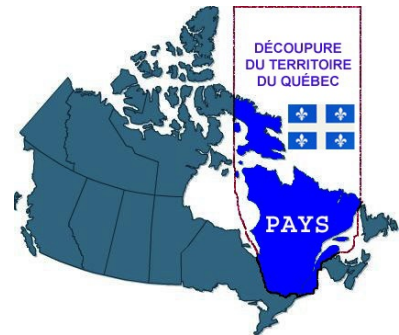
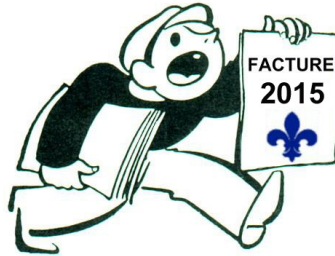


Souveraineté La Solution inc.

La Nation Québécoise se doit de voter Bloc Québécois



\$4,905,509,771,891.80



Voter Bloc c'est une présence du Québec à Ottawa. Tant que le Québec pays n'est pas né, la Nation Québécoise a besoin d'une présence de députés du Bloc pour protéger ses avoirs, et lui faire réaliser l'importance de ses avoirs financiers, investissements, etc., ainsi que le dû que le fédéral doit au Québec qui est inscrit à l'article 112 de son B.N.A. act (chart) est plus de \$4,905,509,771,891.80 dans cette confédération, et la Nation Québécoise francophone ainsi que tous les francophones de cette confédération sont sous son emprise. On remarque que cette confédération se comporte de manière cavalière, qu'elle nous traite avec l'attitude, des peuples conquérants, vieille de milliers d'années, depuis la conquête dans les années 1763.

Peu importe le parti qui remportera l'élection au fédéral, majoritaire ou pas, le Québec se doit de voter Bloc pour protéger ses avoirs.

Voter autrement serait perçu comme : ne pas croire en nous-même, ne pas vouloir protéger notre héritage que nous allons laisser à nos descendants, et laisser le statu quo qui est une attitude millénaire (ce que fait le conquérant à son conquis). Tant que la Nation Québécoise ne se donnera pas un pays et aura des avoirs à l'extérieur de ses frontières dans cette confédération, dont elle en fait partie contre sa volonté, elle doit se protéger par une présence forte à Ottawa. Nous devons voter Bloc Québécois le 19 octobre 2015

Pages vues sur le blogue : Nation-Unie.org
(197) au 31 août 2015

* Visiteurs en provenance du **Québec**: (27)
* **Canada**: (5) de 4 provinces * **Pays**: (165) de 92 pays.

Pages vues sur le site: www.souverainetelasolution.com
(1622) au 31 août 2015

* Visiteurs en provenance du **Québec**: (1583)
* **Canada**: (10) de 5 provinces * **Pays**: (29) de 8 pays.

Nombre d'impressions sur le net
pour août: plus de 510232

Souveraineté La Solution inc.

Les Libéraux sur les traces catastrophiques de l'Espagne



Le pays de l'Espagne dans les années 1502 à 1520 s'est approprié tout l'or qui se trouvait dans le palais du chef des aztèques (Montezuma) au pays connu aujourd'hui sous le nom de Mexique. L'Espagne devenue très riche avec l'or qu'elle s'est appropriée, si bien qu'elle donna à son peuple une vie de pacha et acheta la majorité des biens pour son peuple à l'extérieur de son pays. Mais quand la réserve d'or fut à un niveau critique les dirigeants espagnols décidèrent de restreindre l'achat à l'extérieur du pays et de favoriser l'achats à



l'intérieur de ses frontières, mais le hic était que le pays avait acheté à l'extérieur pendant plusieurs années, le savoir que son peuple détenait dans le passé était que vague souvenir.



Couillard et ses libéraux sont sur la même voie, à l'exception que les personnes qui font une vie de pacha ce sont ses députés et ses amis et des futures donateurs de pays étrangers. Il était écrit dans un grand quotidien que la société Hydro Québec avait octroyé un contrat pour la fabrication et la fourniture de pilonnes pour le transport d'électricité à une compagnie à l'extérieur du Québec au détriment de deux constructeurs Québécois, le tout en nous laissant sous-entendre qu'il économisait \$100 millions et plus.

À chaque fois que le gouvernement Couillard et ses députés, qui contrôlent plusieurs sociétés d'états de biens et services, et financières, donnent des contrats à des compagnies à l'extérieur du Québec. ils nous appauvrissent (le peuple du Québec) économiquement, intellectuellement, et socialement.

Solution

Qu'un mot d'ordre soit donné avec une date et un endroit à Québec pour un rendez-vous ayant comme seul but d'aviser les députés Libéraux et leur chef de partir de ce parlement dès cet instant, et qu'ils ne sont plus dignes de gouverner la Nation. Que l'opposition officielle forme désormais un gouvernement légitime, jusqu'à la fin de ce terme et que les candidats du PQ qui sont arrivés deuxième dans les comtés où les libéraux ont été élus, soient proclamés élu, et que ce processus de sélection des députés par le DGEQ se tienne en dedans de 10 jours de calendrier à partir de la date de l'avis et ceci pour égaler le nombre de députés libéraux qui ont siégé de la dernière élection à aujourd'hui. La prise de pouvoir par le PQ se fera la même journée que l'avis donné aux Libéraux. Le parti Libéral sera rétrogradé à simple opposition ainsi que le salaire de simple député, 1 député de moins que la CAQ et la CAQ deviendra l'opposition officielle. Les anciens députés qui perdrons le statut de député n'auront pas droit à une prime de départ seulement à une pension et cela seulement à la fin de ce terme s'ils y ont droit, ceux qui n'ont pas le droit à une pension recevront une indemnité de départ équivalente à une semaine par année en poste à la fin du présent mandat. Nous ne voulons pas d'élection avant la fin du présent terme.

Voici la suggestion no (5)

Seulement les personnes nées au Québec et de langue française peuvent poser leur candidature au poste de président d'institutions publiques et parapubliques gérant des fonds provenant de cotisants québécois : la caisse de dépôt et de placement (bas de laine des québécois) ainsi que ses filiales prêteuses : la SGF.

Source : www.souverainetelasolution.com menu de droite sous accueil, article (constitution provisoire).

Souveraineté La Solution inc.

Faits divers

ANNÉE 1885

1er août
Louis Riel est déclaré coupable de haute trahison par un jury composé de six membres anglophones et protestants.

ANNÉE 1930

1er août
Arrivé au Canada, à Saint-Hubert du dirigeable R-100 parti le 29 juillet de Cardington, en Ecosse, avec 44 passagers.

ANNÉE 1939

1er août
Fin de la parution du journal La Nation de Québec

ANNÉE 1968

2 août
Première mondiale: greffe d'un genou réalisée à Québec

ANNÉE 1984

2 août
La Haute Volta devient la République démocratique populaire du Burkina Fasso.

ANNÉE 1693

4 août
Dom Pérignon découvre le procédé de fabrication du Champagne

ANNÉE 2000

4 août
Bombardier devient le numéro un mondial du matériel ferroviaire

ANNÉE 1940

5 août
Camilien Houde, homme politique du Québec (député à l'Assemblée législative, maire de Montréal, chef du Parti

conservateur du Québec et député à la Chambre des Communes du Canada) est arrêté et emprisonné en Ontario.

ANNÉE 1960

5 août
Adoption de la déclaration canadienne des droits de l'homme

ANNÉE 1959

6 août
Inauguration de l'aéroport de Rivière-du-Loup

ANNÉE 1964

7 août
Inauguration de l'hôpital général de Malartic

ANNÉE 1944

8 août
Maurice Duplessis est élu premier ministre du Québec

ANNÉE 1535

9 août
Jacques Cartier et sa flotte entrent dans le Golfe de Saint-Laurent

ANNÉE 1899

9 août
Emile Nelligan, poète québécois de langue française, est interné à la Retraite Saint-Benoît

ANNÉE 1948

9 août
Paul-Emile Borduas lance son manifeste Refus Global

ANNÉE 1950

9 août
Sortie à Montréal de l'avion F-86

Ils sont nés

ANNÉE 1916

1er août
Anne Hébert, romancière : Kamouraska, Le Premier jardin, Un Habit de lumière, ..

ANNÉE 1936

1er août
Yves Saint Laurent, grand couturier.

ANNÉE 1914

2 août
Félix Leclerc, auteur, compositeur, interprète, acteur.

ANNÉE 1942

2 août
André Gagnon, pianiste, compositeur

ANNÉE 1945

2 août
Jean Chabot, réalisateur (Mon enfance à Montréal, La Fiction nucléaire, Sans raison apparente, ...),

ANNÉE 1930

9 août
Jacques Parizeau, économiste, conseiller politique, professeur, ministre des Finances et Premier ministre québécois.

Citations

L'art de diriger consiste à savoir abandonner la baguette pour ne pas gêner l'orchestre.
Herbert von Karajan

En démocratie, la politique est l'art de faire croire au peuple qu'il gouverne.
Louis Latzarus

Souveraineté La Solution inc.

Faits divers

ANNÉE 1760

1er septembre
Le Fort Chambly, actuel
Canada, est pris par les
Anglais

ANNÉE 1889

1er septembre
Ouverture officielle du
Parlement de Québec

ANNÉE 1905

1er septembre
Ouverture de l'Ecole de
chirurgie dentaire à Montréal

ANNÉE 1907

1er septembre
Ouverture de l'Ecole
d'architecture de Montréal

ANNÉE 1934

1er septembre
Le pont du Havre à Montréal
est rebaptisé le pont
Jacques-Cartier

ANNÉE 1938

1er septembre
Dévoilement à Québec d'un
monument dédié à Jeanne
d'Arc

ANNÉE 1938

1941 Ouverture officielle de
l'aéroport de Dorval avec 3
pistes pavées au Canada.
L'aéroport est rebaptisé «
Aéroport international
Montréal-Dorval » en 1960
quand sa nouvelle aérogare
sera la plus grande au Canada
et l'une des plus grandes dans
le monde.

ANNÉE 1964

1er septembre
Entrée en vigueur du nouveau
Code du travail du Québec

ANNÉE 1976

1er septembre
Première de la série « Chère
Isabelle » écrite par Gilles
Richer

ANNÉE 1994

1er septembre
Ouverture de l'Ecole des
métiers de l'aérospatiale de
Montréal

ANNÉE 1960

2 septembre
Fondation de la Confédération
des syndicats nationaux
(CSN) suite à la
déconfessionnalisation de la
CTCC.

ANNÉE 1894

3 septembre
La Fête du travail est célébrée
pour la première fois au
Canada.

ANNÉE 1918

3 septembre
A Québec, dévoilement de la
statue élevée à Louis Hébert,
premier colon français de
Nouvelle-France

ANNÉE 1917

4 septembre
Ouverture au public de la
Bibliothèque de Montréal

ANNÉE 1975

11 septembre
Nicole Juteau devient la
première femme policière à la
Sûreté du Québec.

ANNÉE 1892

21 septembre
Mise en service du premier
tramway électrique, le
"Rocket 350", à Montréal.

Ils sont nés

ANNÉE 1970

1er septembre
Mitsou Gélinas, actrice,
femme d'affaires, animatrice
de radio mais aussi chanteuse
connue sous son seul prénom

ANNÉE 1959

2 septembre
Guy Laliberté, fondateur du
Cirque du Soleil

ANNÉE 1948

9 septembre
Lucien Francoeur, auteur,
chanteur, poète et animateur
de radio.

ANNÉE 1969

26 septembre
Anthony Kavanagh,
humoriste.

ANNÉE 1969

28 septembre
Éric Lapointe, chanteur :
"N'importe quoi", "Monange"

ANNÉE 1944

30 septembre
Diane Dufresne, chanteuse :
"J'ai rencontré l'homme de ma
vie", "Les Hauts et les bas
d'une hôtesse de l'air", ..

Citations

Toute société qui prétend
assurer aux hommes la liberté,
doit commencer par leur
garantir l'existence.

Léon Blum

Mieux vaut se disputer à l'air
libre, que d'être d'accord
derrière des barreaux.

Ignacy Krasicki

Souveraineté La Solution inc.

Les rudes épreuves du français au Canada

Argumentaire



Après l'arrivée des Anglais en Nouvelle-France - Acadie et Canada - il aura fallu manoeuvrer vigoureusement pour éliminer les populations francophones des territoires et provinces hors Québec. Avec le texte suivant ainsi que celui sur « Les minorités francophones au Canada et les lois anti françaises » nous découvrons tout un plan du régime d'apartheid anti Canadien mis en place par le pouvoir anglo-impérialistes du 18^{ème} siècle jusqu'à nos jours.

1755 Lors de l'abominable déportation des Acadiens, les Britanniques expulsent 12 000 francophones de leur pays natal, déchirant familles et amitiés. Famine et misère attendent les survivants. Le peuple Acadien ne s'est jamais vraiment remis de ce drame atroce.

1871 Le «**Common School Act**» du Nouveau-Brunswick (l'ancienne Acadie) enlève aux minorités françaises vivant sur son territoire, leurs droits à l'école en français.

1877 Le «**Public School Act**» interdit l'enseignement du français à l'île-du-Prince-Édouard (un autre morceau de l'ancienne Acadie).

1890 Le Manitoba abolit les écoles catholiques et l'usage du français.

1905 L'Alberta réduit l'enseignement du français aux première et deuxième années à une demi-heure par jour.

1912 L'Ontario réduit l'enseignement du français à la première année du primaire (règlement XVII).

1914 La première guerre mondiale éclate. Les Canadiens-Anglais réclament la conscription mais le Québec la rejette en bloc. En guise de représailles, l'Ontario bannit le français de ses écoles.

1916 La loi Thornton abolit l'enseignement du français au Manitoba.

1927 Le KKK (Klu Klux Klan, regroupement fanatique anti-noir, anti-juif, anti-catholique et anti-français) devient très influent en Saskatchewan. Allié au mouvement orangiste, il prêche la déportation des noirs et des non-protestants et s'oppose à toute présence de la langue française, si minoritaire soit-elle, à l'extérieur du Québec. Le Klan est présent et très actif au congrès du Parti Conservateur provincial en mars 1928.

Plusieurs délégués du parti sont également membres du Klan et on les laisse distribuer leur documentation haineuse en toute quiétude.

1928 Avec le soutien de la hiérarchie protestante de la Saskatchewan, les klanistes montent des **campagnes contre l'utilisation du français dans les écoles**. Au printemps de 1928, les commissaires canadiens-français de la province sont traduits en justice pour avoir osé permettre l'enseignement du français pour une période de temps ayant dépassé l'heure permise par la loi et pour avoir permis la conversation française durant les heures de classe et de récréation. On doit remplacer le premier juge de paix à cause de ses liens avec le KKK. Après de longs mois, les commissaires sont acquittés mais le coût des avocats est élevé.

Il a fallu solliciter un appui financier de toute la population francophone pour payer la note.

1929 James T. M. Anderson est élu à la tête de la Saskatchewan. S'ouvre alors un chapitre sombre dans l'histoire des Fransaskois. Partisan du « English Only » dans les écoles, il prend immédiatement des mesures anti françaises. Quelques mois seulement après les élections, il abolit l'échange des brevets d'enseignement avec le Québec, ce qui rend **presque impossible le recrutement d'enseignants francophones**

Souveraineté La Solution inc.

par les écoles de la province. La même année, le gouvernement annonce que le catéchisme **sera uniquement enseigné en anglais**. En 1931, le gouvernement de Regina **supprime complètement** le cours primaire en français. Le français ne peut plus être enseigné plus d'une heure par jour. Les historiens évaluent que le KKK comptait entre 10 000 et 15 000 membres en Saskatchewan à cette époque et que le regroupement fanatique fut très influent au sein du parti Conservateur de Anderson.

1933 Fondation de la Commission canadienne de la radiodiffusion (CCR). Dès la diffusion de ses premières émissions, la CCR est dénoncée avec vigueur au Canada anglais parce qu'elle diffuse quelques bribes d'émissions en français. Au printemps, plusieurs groupes fanatiquement anti-francophones s'allient dans une grande manifestation au Massey Hall, suivie d'une seconde à Guelph. On y retrouve le **Protestant Vigilance Committee**, les **Royal Black Knights of Ireland** et les **Sons of England of Prince Albert**. Ils dénoncent le bilinguisme à la radio et déclarent que le Canada ne doit pas devenir un pays bilingue. Ils ajoutent que le français ne doit recevoir aucune reconnaissance officielle à l'extérieur du Québec.

1944 Après l'élection des néodémocrates en Saskatchewan, le gouvernement implante un **système de grandes unités scolaires** qui vient mettre un terme à l'existence des petites écoles rurales francophones. Les jeunes Fransaskois deviennent les minorités des grandes écoles centralisées, ce qui cause une augmentation dramatique du taux d'assimilation des francophones.

1944 Des représentants des associations francophones de Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta vont rencontrer les gouverneurs de Radio-Canada pour demander des licences afin d'exploiter quatre stations de radio francophones dans l'Ouest. Le Bureau leur accorde seulement une licence, celle de CKSB à Saint-Boniface. La création de cette station se fait grâce à **des collectes de fonds** au Québec et dans les communautés francophones de l'Ouest, **sans qu'un seul cent ne soit versé** par Radio-Canada ou le gouvernement fédéral. Ce dernier est trop occupé à financer un **deuxième** réseau radiophonique en anglais (le réseau Dominion) pour se soucier des francophones qui n'ont même pas de services dans leur langue. Radio-Canada n'accorde leur station aux Acadiens qu'en 1953. La radio française de Radio-Canada n'arrivera à Toronto que dans les années 1960.

1965 Des parents francophones de Saskatoon décident de retirer leurs enfants de l'école pour protester contre un règlement scolaire stipulant que **l'anglais est la seule langue d'enseignement** et que le français ne peut être utilisé **qu'une heure par jour**.

1971 Le recensement fédéral rapporte un taux d'assimilation des francophones de 50,9% en Alberta, de 43,8% en Saskatchewan et de 30% au Manitoba. Malgré cela, aucune mesure n'est prise par le gouvernement.

Printemps 1990 En Ontario, **une quarantaine de villes** suivent l'exemple de **Sault-Sainte-Marie** (une ancienne fortification française) et se déclarent **«unilingues anglaises»**. Dans la municipalité ontarienne de **Brockville**, un groupe d'extrémistes anti francophones **s'essuient les pieds et crachent sur le drapeau du Québec** devant les caméras de télévision. Face à ces démonstrations haineuses, l'éminent politicien fédéraliste libéral **Claude Ryan** déclare en chambre: **«Si de telles manifestations d'hostilité envers le fait français devaient continuer à se multiplier (...) il faudrait à n'en point douter que nous nous interroguions de manière décisive sur notre place dans ce pays.»**

Mars 1994 La décision du gouvernement Chrétien de déménager les effectifs du Collège militaire Saint-Jean (le seul et unique collège militaire francophone du pays) à Kingston, en Ontario, lève le voile sur le traitement scandaleux des minorités francophones de l'Ontario.

2004 En Ontario, le groupe *Canadians for Language Fairness* conteste devant les tribunaux la politique de bilinguisme de la ville d'Ottawa. Le groupe désire **prouver l'illégalité de la politique de bilinguisme d'Ottawa**. Pour ce faire, le groupe recrute l'avocat **Arthur Cogan**, célèbre pour avoir tenté d'invalider la loi anti-tabac de la Ville d'Ottawa. Le groupe désire que la capitale du pays devienne unilingue anglaise.

Source : COUTURE, Patrick. « Les rudes épreuves du français au Canada » dans *Chez Couture: Histoire et BD*, [<http://canadalibre.ca/rudes-epreuves>]. (3 février 2013).

Souveraineté La Solution inc.

DESCRIPTION DU LOGO DE LA COMPAGNIE SOVERAINETÉ LA SOLUTION INC..

Identification du peuple québécois



Flèche qui indique l'endroit sur le continent
où le peuple québécois existe



Pictogramme des continents et
de la calotte polaire



Pictogramme de la terre



Les deux mains représentent
l'Organisation des Nations-Unies
qui représente plus de 193 pays et plus de 6 milliards
de population



Le vert signifie l'environnement partenaire égal avec tous les projets des humains.

| | | | | | |
|---|--------------|--|--|---|--|
|  Souveraineté la Solution COMITÉ DE BROME-MISSISQUOI C.P. 313, Cowansville (Québec) J2K 3S7 | | Tél., téléc.: 450-293-3562 <input type="checkbox"/> ADHÉSION <input type="checkbox"/> FINANCEMENT <input type="checkbox"/> SYMPATHISANT <input type="checkbox"/> NON-MEMBRE | | N° DE M.S.N. SI CONNU MUNICIPALITÉ SECTEUR SECT. VOTE | |
| NOM DE FAMILLE | | PRÉNOM | | REMARQUES: | |
| ADRESSE | | APP. | | | |
| LOCALITÉ | | CODE POSTALE | | | |
| TÉL. DOMICILE | TÉL. TRAVAIL | M.S. | | | |
| DATE DE NAISSANCE | SEXE | 1 <input type="checkbox"/> SYMPATHISANT 2 <input checked="" type="checkbox"/> X5 L'AN 3 <input type="checkbox"/> MEMBRE <input type="checkbox"/> X10 L'AN | | | |
| PROFESSION, SI ÉTUDIANT, INDIQUEZ L'INSTITUTION | | FINANCEMENT | | | |
| X SIGNATURE DU M.S.N. | | <input type="checkbox"/> FINANCEMENT <input type="checkbox"/> COMPTANT <input type="checkbox"/> CHÈQUE <input type="checkbox"/> NOMBRE | | \$ \$ TOTAL \$ | |
| SIGNATURE DU SOLLICITEUR | | DATE | |  www.souverainetelasolution.com courriel: souverainetelasolution@yahoo.ca | |
| COMTÉ | | DATE | | REÇU NO 341 NO= M.S.N. | |
| COPIE DU M.S.N. | | | | | |